

Compte-rendu de la réunion du 27/05/2016 à 19h45
Salle polyvalente de la Maison des Enfants à Ocquerre

Étaient présents : CHANTAL ANTOINE, BERNADETTE BEAUVAIS, MARY BICHBICH, JOSIANE CALDERONI, VINCENT CARRE, FRANCIS CHESNÉ, NICOLLE CONAN, JEAN-LUC DECHAMP, GILLES DUROUCHOUX, PIERRE EELBODE, VICTOR ETIENNE, GERARD FOSSE, CATHERINE GARNIER, BRUNO GAUTIER, MICHELE GLOAGUEN, MARIA-CHRISTINE GOOSSENS, CAROLINE GUERIN (Suppléante de NADINE CARON), ISABELLE KRAUSCH, SEBASTIEN LASCOURREGES, JEAN-DENIS LIMOSIN, PASCAL MEHEUT, PHILIPPE MIMMAS, JEAN-LUC NOVAK, ROBERT PICAUD, ARNAUD ROUSSEAU, DANIEL SEVILLANO, FRANCINE THIERY, PAUL THOMERET et DOMINIQUE ZAZZERA

Étaient présents sans voix délibérative : YOLAND BELLANGER, MARIE-PIERRE RICHARD et PASCAL SARAZIN.

Absents et ayant donné pouvoir : ANNIE CHASTAGNOL à NICOLLE CONAN, FRANÇOIS COSSUT à ISABELLE KRAUSCH, CHRISTINE DA SILVA à MARIA-CHRISTINE GOOSSENS, DOMINIQUE DUCHESNE à PIERRE EELBODE, JEAN-CHRISTOPHE PIEQUET à VICTOR ETIENNE, CELINE VAN BEEK à SEBASTIEN LASCOURREGES et DENIS WALLE à MARY BICHBICH.

Absents : CLAIRE BANDINELLI, CHRISTIAN BIENVENU, FRANCIS ELU, JEROME GARNIER, ACHILLE HOURDE, BERNARD LAQUAY, DANIEL NICOLAS, YVES PARIGI, MARIE-CLAUDE ROBERT et JEAN-MICHEL VAVASSEUR-DESPERRIERS.

Assistaient à la réunion A. BOURGEOIS, S. CHAMPAGNE, P. COURTIER, C. KUNDOLFF et G. WAYMEL, collaborateurs du Pays de l'Ourcq.

Il est procédé à l'appel. 29 délégués étant présents, le quorum est atteint.

M. EELBODE remercie les conseillers pour leur présence et excuse M. PARIGI. Puis il salue la présence de Mme BULLOT et de M. CORREIA, Directeur du CFA, qui interviendra en début de réunion.

M. EELBODE propose ensuite d'élire Mme KRAUSCH comme secrétaire de séance.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

M. EELBODE invite P. COURTIER à donner lecture du compte-rendu de la réunion du 1^{er} avril. Il propose alors aux conseillers de formuler leurs remarques et en l'absence de remarque, il invite le Conseil à adopter ce compte-rendu.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

M. EELBODE propose aux conseillers de prendre connaissance du tableau des actes qu'il a signés depuis la précédente séance en le faisant circuler dans les rangs. Ce tableau est reporté ci-après.

OBJET	FOURNISSEUR	MONTANT HT	DATE DE SIGNATURE
COMMANDE ACTIVITE VOILE ET PADDLE DES 13, 18 ET 27 JUILLET 2016 DANS LE CADRE DES ACTIVITES SPORTIVES DURANT LES VACANCES D'ETE 2016	BASE REGIONALE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET	1 380,00 €	04/04/16
COMMANDE REMPLACEMENT DE LA MONOBROSSE DE LA PISCINE COMMUNAUTAIRE	UGAP	1 089,50 €	04/04/16
COMMANDE FRAIS DE REMISE A NIVEAU DES LOGICIELS DE GESTION ENFANCE-FAMILLE ET MAINTENANCE ASSOCIEE (1 AN RECONDUCTIBLE 3 FOIS)	ABELIUM	14 526,60 €	04/04/16
COMMANDE REMPLACEMENT DE CANDELABRES ACCIDENTES ZAC DE GRAND CHAMP	CITEOS	3 140,00 €	06/04/16

COMMANDE FOURNITURE ET LIVRAISON DE BOITES AUX LETTRES – BATIMENT PYRAMIDE	LA QUINCAILLERIE GENERALE	1 335,04 €	13/04/16
BON DE COMMANDE SUR MARCHÉ REFECTION DES BRANCHEMENTS EN PLOMB – MODIFICATIF 1 AU BON DE COMMANDE 35 – COMMUNES DE VINCY MANOEUVRE	SADE	2 097,00 €	15/04/16
COMMANDE TRAVAUX DE MISE EN SECURITE DU PORTAIL EXTERIEUR DU SITE « PYRAMIDE »	ELEC 77	2 450,00 €	18/04/16
COMMANDE DOSSIERS TECHNIQUES DE DIAGNOSTICS EN VUE DE L'ETABLISSEMENT DE BAUX LOCATIFS – BATIMENT PYRAMIDE	COTE DIAGNOSTICS	1 533,33 €	18/04/16
MARCHE DIVISION PARCELLAIRE SUR LA COMMUNE DE CONGIS SUR THEROUANNE - ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE CONGIS SUR THEROUANNE ET ISLES LES MELDEUSES	AS CONSEILS	2 350,00 €	19/04/16
MARCHE DIVISION PARCELLAIRE SUR LA COMMUNE DE CONGIS SUR THEROUANNE - AMÉNAGEMENT D'UN ARRÊT DE GRANDE CAPACITÉ AU GUÉ-À-TRESMES	AS CONSEILS	2 650,00 €	19/04/16
ACCORD-CADRE LOCATION DE MATERIEL SON ET LUMIERE ET PRESTATIONS ASSOCIEES (1 AN RECONDUCTIBLE 1 FOIS TACITEMENT)	MDS AUDIO	40 000,00 € MAXIMUM ANNUELS	20/04/16
COMMANDE FOURNITURE ET LIVRAISON DE POUBELLES ET DE DISTRIBUTEURS D'ESSUIE-MAINS – BATIMENT PYRAMIDE	UGAP	1 246,98 €	20/04/16
BON DE COMMANDE SUR MARCHÉ FOURNITURE ET LIVRAISON DE SACS BIODEGRADABLES POUR LA COLLECTE DES DECHETS VERTS	TAPIERO	4 320,00 €	21/04/16
COMMANDE ANIMATIONS DES 3 JUIN, 9 JUILLET ET 30 AOUT 2016 DANS LE CADRE DE L'ETUDES DES POPULATIONS DES SONNEURS A VENTRE JAUNE	PIERRE RIVALLIN	1 000,00 €	25/04/16
COMMANDE DEPLACEMENT D'UN RADIANT A GAZ CELLULE 4 DE L'HOTEL D'ENTREPRISES	AIR CONFORT SOLAIRE	4 340,00 €	25/04/16
BON DE COMMANDE SUR MARCHÉ INSPECTIONS VISUELLES ET TELEVISUELLES DES RESEAUX HUMIDES – ETUDE DE PRE-PROGRAMMATION DANS LE CADRE DE L'AMELIORATION DE L'ASSAINISSEMENT – COMMUNE DE MARCILLY	SNAVEB	4 420,00 €	02/05/16
CONTRAT DE CESSION SPECTACLE « LA CARAVANE DES CARAVANES » - A L'ASSO DES BORDS DE MARNE – 24, 25 ET 26 JUIN 2016	ASSOCIATION LE CABARET DES OISEAUX	18 000,00 €	02/05/16
COMMANDE ABONNEMENT D'UN AN WEKA INTEGRAL MARCHES PUBLICS	EDITIONS WEKA	1 916,67 €	02/05/16
ACTE D'EXECUTION ETUDE DES POPULATIONS DE SONNEUR A VENTRE JAUNE SITE NATURA 2000 FR1102006 – AFFERMISSEMENT DE TRANCHE 2	PIERRE RIVALLIN	3 800,00 €	04/05/16

MARCHE SUBSEQUENT LOCATION DE MATERIEL SON ET LUMIERE – PHASE OPERATIONNELLE – SPECTACLE DES 20 ET 21 MAI 2016	MDS AUDIO	2 206,00 €	06/05/16
MARCHE AMENAGEMENT D'UN POINT D'ARRET DE CAR SUR LA COMMUNE DE MARCILLY	WIAME RM	22 845,00 €	09/05/16
MARCHE SUBSEQUENT LOCATION DE MATERIEL SON ET LUMIERE – PHASE OPERATIONNELLE – SPECTACLE DES 20 ET 21 MAI 2016 – ANNULE ET REPLACÉ LE MARCHE SUBSEQUENT SIGNÉ LE 6 MAI 2016	MDS AUDIO	2 796,00 €	09/05/16
COMMANDE REALISATION D'UN DIAGNOSTIC AMIANTE ET HAP DANS LES ENROBES DANS LE CADRE DES TRAVAUX RELATIFS A LA REALISATION D'UN RESEAU D'EAUX USEES SUR LA COMMUNE DE TANCROU	ALTHEA GEO	1 653,33 €	10/05/16
MARCHE LOCATION LONGUE DUREE D'UN VEHICULE ET PRESTATIONS ASSOCIEES (3 ANS)	NATIXIS CAR LEASE	13 482,36 €	11/05/16
COMMANDE OPTIONS COMPLEMENTAIRES LIGNE TELEPHONIQUE BATIMENT PYRAMIDE (11 MOIS)	OVH TELECOM	1 133,00 €	18/05/16

34 actes d'un montant inférieur à 1.000,00 € H.T. chacun ont été signés, depuis le 2 avril 2016, pour un montant total de 16.057,98 € H.T..

M. EELBODE donne alors la parole à M. GAUTIER. Celui-ci présente M. Lionel CORREIA, Directeur du CFA du BTP d'Ocquerre, venu afin de présenter à l'Assemblée le CFA et ses enjeux.

M. CORREIA précise les effectifs actuels d'apprentis au sein du CFA et ajoute que les 7 CFA gérés en Ile de France ont connu une diminution de 800 apprentis en 3 ans, notamment en raison des difficultés économiques des entreprises mais aussi suite à de mauvaises expériences qui font hésiter les entrepreneurs.

M.PICAUD indique qu'il est également difficile d'engager des apprentis avec toutes les contraintes imposées pour leurs horaires, la manipulation des machines.

M. CORREIA déclare qu'une tentative d'assouplissement de la Loi est en cours.

Il poursuit sur les formations proposées au sein du CFA d'Ocquerre et sur les excellentes statistiques aux examens des élèves de l'établissement. Il note toutefois que la crainte du manque de sérieux des jeunes constitue un autre frein pour le développement de l'apprentissage. Il ajoute que ce sont les entreprises et le CFA qui conjointement apportent un nouveau cadre aux jeunes.

Il évoque le partenariat effectué avec la Gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq. Désormais les gendarmes ont l'autorisation de venir au sein de l'établissement avec un chien pour permettre la recherche de cannabis.

Il aborde ensuite le coût financier de l'internat, qui accueille actuellement une trentaine de jeunes pour 120 places disponibles au total.

En réponse à la question de M. SEVILLANO sur l'intérêt de conserver un internat coûteux qui ne fonctionne pas, M. CORREIA répond qu'une réflexion est menée à ce sujet. Il précise que la fermeture de l'internat ferait perdre les jeunes qui en bénéficient puisqu'ils n'habitent pas à proximité du CFA.

M. EELBODE s'interroge sur la situation du lycée du Gué à Tresmes. Le Pays de l'Ourcq manquant d'hébergement, il suppose qu'une solution pourrait être envisageable si ces lits peuvent être mis à disposition lors de manifestations sportives ou culturelles par exemple.

M. CORREIA confirme qu'il s'agit là des pistes de réflexion d'ores et déjà envisagées. Il note cependant que la Région étant financeur, le CFA doit répondre à certaines obligations. Mettre à disposition les chambres pour ce type de manifestations nécessite une autorisation préalable.

M. EELBODE suppose qu'une solution doit pouvoir se mettre en place et empêcher ainsi qu'une belle structure comme celle-ci ne disparaisse.

En réponse à M. EELBODE, M. CORREIA fait un point sur le projet de démonstrateur. Il souligne que ce bâtiment en éco-construction sera un support de formation idéal pour les apprentis qui participeront à sa construction et constituera également un outil de promotion sur tout le territoire. Il ajoute que cet équipement permettra également la promotion de l'éco-construction vis-à-vis des entreprises et que des partenariats de formation sont à l'étude. La livraison du bâtiment est prévue en novembre 2016.

M. EELBODE remercie M. CORREIA pour sa présentation et donne la parole à Mme BULLOT, qui apporte une réponse à l'intervention de Mme TRONCHE lors de la précédente réunion du Conseil Communautaire.

Elle informe l'Assemblée que le Département a voté le montant de la participation aux transports scolaires pour les collégiens et primaires. Des réunions territoriales ont été organisées afin d'informer la population des changements à venir. Le dispositif concernant les RPI va quant à lui, évoluer. Un vote soutien a été effectué en faveur des RPI, pour qui le tarif de la carte SCOL'R initialement prévu à 100 €, a été ramené à 50 € avec la possibilité de payer en 3 fois.

M. EELBODE remercie Mme BULLOT pour la prise en compte des remarques qui avait été formulées. Il ajoute que cette réponse peut donc être considérée comme positive.

M. CHESNE quitte la séance.

Immeuble Pyramide et Espace Événementiels : dénomination

Suite à la mise en service de l'immeuble Pyramide, M. EELBODE invite le Conseil à baptiser cet équipement et la salle "Evenementiels" du rez-de-chaussée. Il propose, sous réserve de l'accord des descendants :

pour l'immeuble, le nom de Jean DIDIER (1924-2012), afin de rendre hommage à celui qui a fait construire ce site industriel et cette Pyramide.

pour l'Espace "Événementiels", le nom de Pierre MEUTEY (1930-2000) afin de saluer le rôle joué par celui-ci dans l'implantation de l'imprimerie à Mary-sur-Marne.

M. EELBODE indique que contact a été pris avec la famille de M. DIDIER et la famille de M. MEUTEY.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Projet de fermeture du Centre des Finances Publiques de Lizy-sur-Ourcq : motion

M. EELBODE fait état du projet de fermeture du Centre des Finances Publiques de Lizy-sur-Ourcq qui lui a été présenté par Mme l'Inspectrice des Finances Publiques chargée de la réorganisation des services à l'échelle du Département.

Mme CALDERONI dit son incompréhension face à cette fermeture. Elle rappelle que dans des milieux ruraux, la proximité avec les services publics est nécessaire. Elle ajoute qu'il semble incohérent de parler du projet de réhabilitation du centre-bourg de Lizy-sur-Ourcq et dans un même temps, de lui ôter des services de proximité.

M. EELBODE fait remarquer que la motion prise par le Conseil municipal de Lizy-sur-Ourcq contre cette fermeture introduit l'acceptation d'une alternative en « sollicitant à défaut que Lizy-sur-Ourcq soit rattachée à la Trésorerie de Meaux », ce qui ne lui paraît pas pertinent ; il demande à Mme CONAN si elle dispose d'informations complémentaires sur la fermeture.

Mme CONAN indique qu'elle a rencontré la directrice, qui lui a confirmé la fermeture du centre de Lizy-sur-Ourcq ainsi que de 15 autres postes à court terme. Elle ajoute qu'elle a rappelé au cours de ce rendez-vous que Lizy-sur-Ourcq était l'une des seules communes à bénéficier de l'opération de revitalisation du centre bourg.

Suite à la remarque de Mme CALDERONI sur la qualité peu satisfaisante du service rendu à l'heure actuelle, M. PICAUD en convient également et s'interroge : la réorganisation sur Meaux, avec les moyens nécessaires, assurerait peut-être un travail de meilleure qualité.

Mme CONAN précise qu'elle espère que si le déménagement se fait, une personne sera dédiée au territoire du Pays de l'Ourcq.

M. ETIENNE dit que la situation ne s'arrangera pas avec un déménagement à Meaux.

Mme CONAN soulignant que ce déménagement permettra des économies de loyers, M. EELBODE répond qu'il ne s'agit pas que d'un problème de locaux, lui-même ayant avancé la proposition d'accueillir gratuitement ce service à la Pyramide. Il ajoute que le Conseil doit néanmoins prendre acte du fait de l'incohérence entre volonté de redynamiser un centre-ville et d'y ôter un service public source d'activité. Il remarque les problèmes posés par les transferts de fonds dans le cadre de toutes les régies existant sur le territoire.

M. EELBODE propose alors la motion suivante afin de faire connaître à l'Etat l'avis du Conseil communautaire sur ce projet :

Considérant que l'Etat a annoncé la fermeture prochaine de nombreux Centres des Finances Publiques en Seine-et-Marne, et en particulier celui de Lizy-sur-Ourcq, dès le 31 décembre 2016,

Considérant que les motifs avancés pour cette fermeture tiennent à la modification de la carte territoriale des intercommunalités et à la réduction des effectifs des services de l'Etat, notamment au sein du Ministère des Finances,

Considérant que le Centre des Finances Publiques de Lizy-sur-Ourcq représente pour les habitants du territoire un service de proximité essentiel en particulier en matière fiscale, et que l'éloignement de ce service signifiera pour les habitants les plus fragiles, des difficultés supplémentaires, et pour tous, un allongement des délais d'attente dans des Centres moins nombreux,

Considérant que le Centre des Finances Publiques de Lizy-sur-Ourcq apporte aux Collectivités locales qui y sont rattachées (Communes, Syndicats de communes et Communauté de communes), une mission importante de conseil budgétaire et d'exécution comptable et que l'éloignement de ce service signifiera une perte de qualité dans cette relation de proximité et en particulier pour la gestion des régies de recettes,

Considérant la contradiction de la part de l'Etat à fermer un tel service public sur une commune qu'il a reconnue en grande difficulté et faite lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt pour la Redynamisation des centres-bourgs,

Le Conseil,

Demande à L'Etat de revoir sa décision et de maintenir un Centre des Finances Publiques sur l'agglomération Lizy-Mary-Ocquerre.

M. CHESNE réintègre l'Assemblée.

M. CARRE propose le rajout de la notion de « service de qualité » dans cette motion.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

INSTITUTION

M. EELBODE rappelle au Conseil que le règlement intérieur fixe les règles de son organisation interne et de son fonctionnement. Il présente alors au Conseil l'opportunité de modifier ce règlement intérieur en ajoutant à l'Article 1 – *Organisation des séances du Conseil communautaire (périodicité et lieux)*, « l'Espace Pierre Meutey de la Pyramide » à la liste des locaux communautaires pouvant accueillir les séances de Conseil communautaire.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

FINANCES - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

M. EELBODE passe la parole à M. GAUTIER qui rappelle l'arrêt des modalités de composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), instance liée à l'instauration de la FPU. Il propose alors d'arrêter la composition de la CLECT compte tenu des réponses apportées par les 22 Communes et invite A. BOURGEOIS à faire état de ces réponses :

COMMUNE	TITULAIRE	SUPPLEANT
ARMENTIERES EN BRIE	BENEDICTE CAMUS-DENIS	ALAIN GRESSIER
COCHEREL	PIERRE EELBODE	ROBERT PICAUD
CONGIS SUR THEROUANNE	SEBASTIEN LASCOURREGES	FRANCIS ELU
COULOMBS EN VALOIS	FRANCOIS LEMOINE	ISABELLE KRAUSCH
CROUY SUR OURCQ	MARIA-CHRISTINE GOOSSENS	JEAN-LUC NOVAK
DHUISY	JEAN-BAPTISTE CARTIER	JEAN PHILIPPE LEPLAT
DOUY LA RAMEE	NADINE CARON	CAROLINE GUERIN
ETREPILLY	JOSIANE CALDERONI	MARC EMY
GERMIGNY SOUS COULOMBS	CHANTAL ANTOINE	PASCAL SARAZIN
ISLES LES MELDEUSES	JEAN-MICHEL VAVASSEUR-DESPERRIERS	BERNARD LAQUAY
LIZY SUR OURCQ	JEAN-CHRISTOPHE PIEQUET	CHRISTIAN BIENVENU
LE PLESSIS PLACY	CATHERINE GARNIER	CHARLES-AUGUSTE BENOIST
MARCILLY	DOMINIQUE DUCHESNE	DANIEL NICOLAS
MARY SUR MARNE	THIERRY LE BRAS	ANDRE BAYEUL
MAY EN MULTIEN	PASCAL MEHEUT	FRANCINE THIERY
OCQUERRE	BRUNO GAUTIER	JEAN-LUC DECHAMP
PUISIEUX	JEROME GARNIER	ANDRE GATTE
TANCROU	CHRISTIAN TRONCHE	PAUL THOMERET
TROCY EN MULTIEN	ANNAMARIA SCANCAR	ANTOINE GIBERT
VENDREST	FRANCIS CHESNE	JEAN-DENIS LIMOSIN
VINCY MANŒUVRE	GILLES DUROUCHOUX	ERIC DEPERNON

M. EELBODE propose alors d'entériner la composition de la CLECT.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

T.E.O.M. : exonération de la SNC Moulin de la Brie pour le Moulin du Gué à Tresmes

M. GAUTIER dit qu'il est demandé au Conseil d'exonérer, à compter de 2017, de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères la SNC Moulin de la Brie pour le Moulin du Gué à Tresmes. Il invite A. BOURGEOIS à présenter ce point. Celui-ci précise qu'il s'agit d'une demande de la DGFIP car ce bâtiment, pour sa partie activités, demeure sans affectation et dans un très mauvais état.

M. EELBODE invite le Conseil à se prononcer.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Cadences d'amortissement (complément)

M. GAUTIER invite A. BOURGEOIS à présenter les modifications à apporter concernant les cadences d'amortissement. Celui-ci indique qu'il s'agit d'actualiser le régime des cadences d'amortissement, compte tenu d'opérations nouvellement survenues (une subvention versée par le Budget général d'un montant dépassant les 500 K€ et l'acquisition d'équipements jusque-là absents du Budget annexe Hôtel d'entreprises).

Budget Général

Subventions équipements d'un montant supérieur à 500.000 €	10 ans
--	--------

Budget annexe Hôtel d'entreprises

Matériel informatique	4 ans
-----------------------	-------

Logiciel	4 ans
----------	-------

Mobilier	10 ans
----------	--------

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Remise gracieuse du titre de recettes n°379-2015

M. GAUTIER invite A. BOURGEOIS à présenter ce point. Celui-ci informe le Conseil que suite à une erreur d'encaissement sur la régie de la Piscine (encaissement d'un chèque vacances à la place d'un coupon sport par un régisseur suppléant), il a émis un titre de recettes sur le régisseur (le Titre 379 de 2015 pour un montant de 20 €).

M. EELBODE propose alors au Conseil de procéder à une remise gracieuse et d'annuler ce titre de recettes, compte tenu du bon fonctionnement général de cette régie et du montant des recettes annuelles encaissées.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Convention financière relative à l'accès des collégiens à la piscine période 2013-2014/2015-2016 : autorisation donnée au Président de signer l'avenant 2 à la convention

M. GAUTIER rappelle à l'Assemblée que le Pays de l'Ourcq met à disposition la piscine aux élèves de 6ème des deux collèges du territoire et que par convention signée le 18 mars 2014, le Pays de l'Ourcq et le Syndicat de collèges ont défini les conditions financières de participation du Syndicat aux coûts induits par cette mise à disposition de la Piscine.

Il propose alors au Conseil, conformément aux termes de la convention, de fixer dans le cadre d'un avenant 2, le montant de la participation du Syndicat de collèges au titre de l'année 2014/2015 à la somme de 22.605,10 €, et ce, après déduction de l'aide du Département de 10.086,40 €.

M. EELBODE invite le Conseil à l'autoriser à signer l'avenant 2 à la convention financière relative à l'accès des collégiens à la piscine période 2013-2014/2015-2016, conformément aux termes ci-dessus exposés.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Création d'un poste d'agent technique en Contrat Unique d'Insertion (C.U.I.) à temps non complet (26 heures hebdomadaires)

M. EELBODE remarque que le SDIS, après avoir imposé un certain nombre de mesures et travaux afin d'assurer la sécurité incendie du site de la Pyramide, demande la présence sur place d'une personne affectée à la sécurité incendie dès que le site accueille du public.

Il propose alors au Conseil de créer un poste en Contrat Unique d'Insertion à temps non complet (26 heures hebdomadaires) et de fixer les conditions de rémunération de l'intéressé dans une fourchette comprise entre 110 % et 130 % du S.M.I.C. (en fonction du profil du candidat qui sera retenu), l'idée étant de confier à l'intéressé l'ensemble des missions d'entretien de l'immeuble et de ses abords, simultanément à la veille de la sécurité incendie.

M. PICAUD rappelle toutes les démarches et toutes les réunions qui ont eu lieu avec le SDIS et dit que la collectivité est obligée de mettre en place cette disposition dans le quotidien comme dans le cas d'événements spécifiques.

M. LASCOURREGES souligne que ce type de contrat représente un coût relativement peu important et qu'en fonction du profil de l'agent recruté, ils peuvent être renouvelés jusqu'à 2 ou 5 ans au maximum.

En réponse à la question de M. SEVILLANO sur les mesures prises en cas d'absence de l'agent, M. EELBODE explique que 10 agents de la Communauté de communes ont d'ores et déjà été formés et peuvent donc prendre le relais. Il rappelle que cette création de poste permettra à la fois de répondre à cette demande du SDIS et également à la surcharge de tâches d'entretien induites par la mise en service de la Pyramide.

M. EELBODE souligne l'importance de mettre en œuvre ce type de contrats aidés dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint et demande à A. BOURGEOIS de faire un point sur les dernières informations obtenues au sujet du fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Celui-ci précise que sans disposer des données définitives, on peut déjà estimer que le Pays de l'Ourcq sera contributeur à hauteur de 80 K€ sur les 145 K€ qui incomberaient au territoire pour cette année (contre 26 K€ en 2015 et 38 K€ prévus au budget 2016 !).

M. EELBODE remarque que la situation devient complètement délirante, les collectivités étant confrontées à de nouveaux arbitrages, après le vote du budget.

M. GAUTIER remarque que ces difficultés obligent à proposer une création de poste dans ce type de dispositifs aidés.

M. EELBODE invite alors le Conseil à se prononcer sur cette proposition de création de poste.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

M. EELBODE annonce que lundi prochain, une nouvelle audience aura lieu au sujet de la 3^{ème} période d'observation de H2D. Il indique que les éléments semblent positifs et espère vivement que l'entreprise va pouvoir poursuivre sa route. Il rappelle que 200 emplois sont en jeu.

Il propose alors à M. ROUSSEAU de faire un point sur la situation des Effaneaux.

M. ROUSSEAU rappelle que le projet est entré dans une phase de contentieux. Le Tribunal de Melun a été saisi et le choix des avocats a été arrêté. Il indique qu'une réflexion est en cours, avec notamment un rapprochement avec la Région afin d'éviter d'être simplement dans le temps judiciaire. Il ajoute que les fouilles sont achevées, mais donneront peut-être lieu à des fouilles complémentaires.

AMÉNAGEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT - DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

M. EELBODE invite M. PICAUD à présenter les travaux de la Commission. Celui-ci parcourt rapidement le compte-rendu de la dernière réunion.

M. PICAUD annonce que la Commission de Sécurité a émis un avis favorable à l'ouverture de la Pyramide.

En réponse à la question de M. CARRE sur la date d'inauguration, M. EELBODE indique qu'elle pourrait se tenir à la rentrée.

M. PICAUD expose alors que dans le cadre de la finalisation des travaux d'aménagement du bâtiment, de nouveaux avenants doivent être soumis à autorisation du Conseil pour la réalisation de travaux supplémentaires. Il invite C. KUNDOLFF à apporter des précisions concernant ces projets d'avenants.

Autorisation donnée au Président de signer l'avenant 2 au Lot 4-Menuiseries intérieures avec le groupement ACA France – ACA ENÇENHARIA

C. KUNDOLFF indique que l'avenant 2 au lot 4 permettra de répondre aux dernières contraintes imposées par la Commission de Sécurité en date du 31 mars (mise en place de ventouses électromagnétiques pour les portes à fermeture automatique aux R+2 et R+3 donnant sur l'escalier encloisonné, et au R+1 donnant sur l'escalier monumental).

C. KUNDOLFF souligne que l'incidence financière de cet avenant s'élève à un montant de 1.375,00 € et entraîne une hausse de 6,27 % par rapport au montant initial du marché.

M. EELBODE invite le Conseil à l'autoriser à signer cet avenant, conformément aux termes ci-dessus exposés.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Autorisation donnée au Président de signer l'avenant 2 au Lot 11-Courant fort – Courant faible avec ITAC

C. KUNDOLFF indique que l'avenant 2 au lot 11 doit répondre aux dernières contraintes imposées par la Commission de Sécurité et à une demande de modification des commandes d'allumage du sas du hall d'entrée (mise en œuvre des prescriptions de la Commission de Sécurité et mise en place de détecteurs de mouvements pour assurer la protection et la sécurité du site).

Elle souligne l'incidence financière de cet avenant : 14.565,53 € soit une hausse de 11,38 % par rapport au montant initial du marché.

M. EELBODE invite le Conseil à l'autoriser à signer cet avenant, conformément aux termes ci-dessus exposés.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Autorisation donnée au Président de signer l'avenant 2 au Lot 13-Alarme anti-intrusion – contrôle d'accès – Interphonie avec ELEC 77

C. KUNDOLFF indique que l'avenant 2 au lot 13 permettra d'améliorer le contrôle des accès (mise en place d'un contrôle d'accès pour les portes donnant sur l'espace ACCES et sur l'espace Événementiels dans le but d'éviter les risques d'intrusion en dehors des heures d'ouverture au public pour ces deux espaces et installation d'une caméra sur le portail d'entrée du site dans le but de compléter le système de vidéo-surveillance).

Elle souligne l'incidence financière de cet avenant : 3.918,85 € soit une hausse de 15,88 % par rapport au montant initial du marché.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Autorisation donnée au Président de signer l'avenant 3 au Lot 15-Chauffage-climatisation avec UTB

C. KUNDOLFF indique que l'avenant 3 au lot 15 permettra de répondre aux dernières contraintes imposées par la Commission de Sécurité (remise en service et révision des clapets coupe-feu existants, remplacement des grilles de désenfumage de l'escalier monumental au R+5).

Elle souligne l'incidence financière de cet avenant : 16.269,54 € soit une hausse de 14,41 % par rapport au montant initial du marché.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

M. PICAUD ajoute que les dernières demandes du SDIS ont entraîné un surcoût de 45 K€.

M. PICAUD fait alors un point sur les principaux projets en cours dans le domaine de l'eau et de l'assainissement :

Concernant l'interconnexion Dhuisy-Coulombs, le retour des partenaires financeurs est positif ;

Concernant le programme d'assainissement de Jaignes - Tancrou, le Pays de l'Ourcq est dans l'attente des réponses des financeurs ;

Concernant la mise en place des périmètres de protection des captages, condition indispensable à l'obtention des subventions, les marchés d'études d'environnement pour les captages d'Armentières-en-Brie, d'Isles-lès-Meldeuses, de Puisieux, de Lizy-l et de Varinfroy sont en cours de notification avec des demandes de subvention qui interviendront début juin.

S'agissant de la collecte des déchets, M. PICAUD dit qu'il est proposé de se conformer à la communication nationale d'Eco-Emballage, en faisant poser un auto-collant jaune avec les consignes du tri sélectif sur tous les bacs bleus du Pays de l'Ourcq.

Il précise que dans le cadre du projet Goutte à goutte, une remise de récompenses aux foyers témoins sera organisée dans le cadre du Festival « À l'asso des bords de Marne ».

Enfin, M. PICAUD dit qu'il a évoqué en fin de réunion l'intérêt de constituer un groupement de commandes pour la réalisation de travaux de voirie sur les communes afin de bénéficier de tarifs plus avantageux, compte tenu d'un volume de commandes. Il a invité les communes intéressées à faire connaître leurs besoins afin d'être en mesure, le cas échéant, de les aider à monter un groupement de commandes.

M.GAUTIER propose également une commande groupée de seaux de gravier pour combler les nids de poule.

M. EELBODE remercie M. PICAUD et invite M. LASCOURREGES à faire un point sur les dossiers qu'il suit.

M. LASCOURREGES indique qu'il lui paraît opportun de travailler avec M. GLOAGUEN sur un projet de labellisation en « Maison de Service au Public » pour le service ACCES à la Pyramide.

M.EELBODE convient de l'intérêt d'un tel label.

M. DUROUCHOUX demande si la question de la continuité des lignes fixes dans les petits villages a été abordée avec le Syndicat Seine-et-Marne Numérique. M. LASCOURREGES remarque qu'il a eu un premier contact avec le Président de 77 Numérique au cours duquel toutes les questions n'ont pu être abordées.

M. EELBODE souligne que M. NICOLAS ne semble pas avoir fourni toutes les informations nécessaires, ce dont le syndicat s'est empressé de profiter. Il ajoute qu'il serait bien de travailler avec un délégué motivé.

AFFAIRES SOCIALES, SANTÉ ET SPORT

M. EELBODE invite Mme GLOAGUEN à présenter le compte-rendu des travaux de la réunion de Commission dont elle est présidente.

Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'ASSAD 2015/2017 : autorisation donnée au Président de signer l'avenant 1 à la convention

Mme GLOAGUEN signale qu'une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs avec l'A.S.S.A.D a été formalisée pour la période 2015/2017 dans la continuité, en termes d'objectifs et d'actions soutenues, de la convention précédente.

Elle rappelle que l'A.S.S.A.D intervient dans toutes les communes afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et d'assurer une qualité optimale de service. Elle ajoute qu'un minimum de 300 personnes sur le territoire font appel à l'A.S.S.A.D.

Avec un avis favorable de la Commission, M. EELBODE propose au Conseil, de fixer dans le cadre d'un avenant 1, le montant de la subvention allouée à l'A.S.S.A.D. au titre de l'année 2016 à la somme de 43.123,00 €.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Convention pluriannuelle 2015/2017 avec la Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord-Est 77 et le Département Mission Locale : autorisation donnée au Président de signer l'avenant 1 à la convention

Mme GLOAGUEN rappelle le travail en profondeur mené par la Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord et le Département Mission Locale sur le territoire. Elle ajoute qu'une seule et même convention lie dorénavant la Communauté de communes, la Maison de l'Emploi et de la Formation et le Département Mission Locale, pour la période 2015-2017.

Sur un calcul en référence au nombre d'habitants du territoire (et aux données du dernier recensement de la population), 0,65 € par habitant pour la Maison de l'Emploi et 1 € par habitant pour le Département Mission Locale, M. EELBODE propose au Conseil de fixer le montant des subventions comme suit :

- le montant de la subvention allouée à la Maison de l'Emploi de 11.945,70 €, au titre de l'année 2016,
- le montant de la subvention allouée au Département Mission Locale de 18.378,00 €, au titre de l'année 2016.

Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.

Mme GLOAGUEN informe le Conseil sur l'avancée de l'appel à projet sportif. Elle annonce que M. DUCHESNE a reçu quelques retours positifs mais pas encore de projets complets et formels. La date de dépôt des dossiers a donc été repoussée au 3 juin.

Elle poursuit sur l'avancée du projet d'équipement sportif et fait un point sur la réunion du Comité de Pilotage qui s'est tenue le 17 mai dernier.

Elle dit qu'à cette occasion, les partenaires financeurs et les acteurs présents ont souligné l'intérêt et le bien-fondé de la démarche du Pays de l'Ourcq et l'importance d'y associer les acteurs locaux.

Mme BULLOT indique que si le projet souhaite démarrer rapidement, il faudrait déposer le dossier mi-juin.

M. EELBODE souligne que le projet est en phase de construction. Il ajoute que la recherche de subvention va être un énorme travail et qu'il faut réfléchir à nouer des partenariats locaux.

M. GAUTIER précise que la zone prévue pour la localisation du projet est classée zone orange. Une réunion est prévue le 9 juin avec les services de la DDT à ce propos.

Mme GLOAGUEN annonce l'inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, le lendemain à 11h. Elle ajoute que la SISA est en cours de création, condition indispensable à la signature du bail.

Elle indique qu'ACCES est déjà installé au sein de la Pyramide, l'Office de Tourisme Communautaire et les paramédicaux s'y installeront la semaine prochaine.

Elle annonce l'organisation du 2ème Triathlon du Pays de l'Ourcq au stade Micheline Ostermeyer, le 12 juin prochain et la tenue d'olympiades du 13 au 17 juin, à travers un duathlon auquel 12 écoles participeront soit 700 élèves. Elle en profite pour saluer le travail de qualité mené par les équipes en charge de l'animation sportive.

QUESTIONS DIVERSES

Calendrier Institutionnel

Après concertation, M. EELBODE informe le Conseil que la prochaine réunion de Conseil communautaire aura lieu le 1^{er} juillet.

Puis il annonce que l'inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire se fera en présence de M. PEHAUT, nouveau Sous-Préfet de Meaux.

M. EELBODE indique que le vernissage de l'exposition "*Les Bois de l'Orxois, une biodiversité à découvrir*" se déroulera le 3 juin à 18h, à la Pyramide (dans les nouveaux locaux de l'Office de Tourisme Communautaire). Le vernissage sera suivi d'une conférence sur le Sonneur à ventre jaune, marquant ainsi le début de l'exposition et des animations, visibles jusqu'au 30 septembre.

Il annonce la date de la Réunion de la Commission Intercommunale des Impôts Directs : le 15/06/2016 à 15H.

Rendez-vous culturels et touristiques

M. EELBODE indique les prochains rendez-vous proposés avec le soutien du Pays de l'Ourcq ou dans le cadre de l'offre de l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) :

Balade dansée au Grand Voyeux : 5 juin de 14h à 17h (dans le cadre du CLEA)

Festival - À l'Asso des bords de Marne #2 – Mary-sur-Marne : 25 juin de 14h à minuit

Visite commentée de l'Église de Marcilly (par l'OTC) : 28 mai à partir de 17h. La visite commentée sera suivie d'un concert de l'association Vocalizes.

Visite commentée de l'Usine élévatoire de Villers-lès-Rigault (par l'OTC) ponctuée d'intermèdes dansés (dans le cadre du CLEA) : 4 juin à 14h

Visite commentée de la commune de Mary-sur-Marne (par l'OTC) : le 26 juin à 14h30 (RV au port, quai Jacques Papin).

Rendez-vous sportif

M. EELBODE redit la tenue du 2ème Triathlon du Pays de l'Ourcq au stade Micheline Ostermeyer, le 12 juin.

Environnement

M. EELBODE annonce que les 28 mai (9h30-12h sur le parking de la Mairie de Congis-sur-Thérouanne) et 12 juin (14h-17h, parc de la Providence à Crouy-sur-Ourcq), le Pays de l'Ourcq propose deux ateliers compostage "Valoriser nos déchets au jardin : pourquoi ? comment ?".

Il ajoute que le SMITOM propose une multitude d'actions gratuites ou peu coûteuses afin de réduire ses déchets : matinée compostage le 4 juin avec notamment distribution de poules, présentation du lombricompostage...

Maison des Enfants

M. EELBODE indique les prochains rendez-vous proposés par la Maison des Enfants :

Pause famille - Initiation à la danse : la Maison des Enfants propose de venir découvrir la danse en famille, le 1er juin, à 14h30 et 15h45 dans le cadre du CLEA

Séjours d'été, lancement des inscriptions : 1er juin, de 15h à 19h

Conférence-débat : Comment parler des événements de la vie au tout petit ? Le 3 juin à 20h, en présence d'une psychologue, est proposé un échange sur la manière d'aborder les événements de la vie : divorce, maladie, décès...

Fête des parents - 10 juin à Ocquerre. Venez partager en famille un moment convivial avec toute l'équipe de la Halte-Garderie. Autour d'une collation, vous pourrez participer à diverses activités familiales, le 10 juin à partir de 18h30.

Mme CALDERONI annonce que la semaine prochaine, la traversée d'Etrépilly sera difficile.

L'ordre du jour étant épuisé, M. EELBODE lève la séance 23H08.

Le secrétaire de séance,

Isabelle KRAUSCH

